

## DECISIONS DU JURY / JURY HEARING DECISIONS

Compétition / Event : <b>Retour à la Base 2023</b>		Date : <b>13/12/2023</b>	Club : <b>Lorient Grand Large</b>	
CAS N° CASE N°	INITIATEUR INITIATOR	AUTRE PARTIE RESPONDENT	RESUME DES FAITS ETABLIS SUMMARY OF FACTS FOUND	DECISIONS DECISIONS
<b>1</b>	Comité technique	PARTAGE	Ayant son réservoir de gasoil contaminé, Partage a utilisé sa réserve de secours en cassant le plomb. Il enfreint IC 13.3.2	<b>Partage est pénalisé de 60 minutes qui sera ajoutée au temps de course</b>
<b>2</b>	Comité technique	HOLCIM PRB	Holcim PRB a cassé son plomb moteur. Le comité technique certifie que ce plomb a été rompu accidentellement. Selon IC 13.4, le CT a proposé une pénalité standard sans instruction.	<b>Holcim PRB accepte la pénalité standard (90 minutes) qui sera ajoutée au temps de course</b>
<b>3</b>	Comité Technique	HUMAN L'IMMOBILIER	A l'arrivée le CT a constaté la casse du plomb du sac de fèves. Le comité technique certifie que ce plomb a été rompu accidentellement. Selon IC 13.4, le CT a proposé une pénalité standard sans instruction.	<b>Human L'Immobilier accepte la pénalité standard (30 minutes) qui sera ajoutée au temps de course</b>

Affiché à 20 H 00 mn, Le 13 décembre 2023  
Posted at

Nom et signature **R. GAUTIER**

